

## Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Séance ordinaire du mardi 25 septembre 2012 à 19 h 15

### PROCÈS-VERBAL

#### Ordre du jour

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	a) Présence et quorum b) Choix d'un président ou d'une présidente c) Accueil des nouveaux membres d) Secrétariat	Constat Choix Accueil Information
15 min.	2-	Questions du public	Information
	3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
	4-	Adoption du procès-verbal du 12 juin 2012	Adoption
	5-	Suivis au procès-verbal	Informations
	6-	Correspondances :	Informations
	7-	a) <b>Les Rapports et la Reddition de comptes :</b> a) Rapport du président, (suivi été) b) Rapport de la directrice, c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP.	Informations
	8-	<b>Travaux du conseil :</b> a) Calendrier de l'année b) Régie interne du conseil c) Inscriptions pour l'année en cours d) Activités éducatives complémentaires e) Projet aide aux devoirs f) Projet école en forme et en santé et parascolaire g) Dénonciation d'intérêts h) Régie de l'OPP i) Service de garde	Adoption Adoption Information Approbation Approbation Approbation Au besoin Approbation Approbation
	9-	<b>Affaires nouvelles :</b> a) Liste des membres du CÉ b) Dates de remise des communications aux parents c) Nos demandes à l'OPP d) Plan de lutte à la violence et à l'intimidation	Informations
	10-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents de la commission scolaire.</li> <li>• Mot des enseignants</li> <li>• Mot du service de garde</li> </ul>	Informations
	11-	Levée de l'assemblée	Adoption

#### Présences :

Mélanie Asselin, Selma Bennani, Valéry Boucher, Brigitte Caron, Isabelle Claveau, Alain Croteau, Renée Fortin, Evelyne Gosselin, Nathalie Huchette, Annie Lajoie, Karina Normand, ~~Sophie Panneton~~, Guylaine Parent, David Soucy, Marie-Pierre St-Germain, Martin Trudel.

#### 1. A) **Présence et quorum**

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Monsieur Martin Trudel, président, ouvre la séance à 19 h 17 après avoir constaté qu'il y a quorum.

#### B) **Choix d'un président ou d'une présidente**

Madame Evelyne Gosselin explique le fonctionnement des élections au poste de président du CÉ.

Madame Annie Lajoie propose monsieur Martin Trudel. Aucune autre candidature. Accepté à l'unanimité.

Monsieur Martin Trudel est élu au poste de président du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2012-2013.

#### **Résolution CÉ 12/13-001**



**C) Accueil des nouveaux membres**

Madame Evelyne Gosselin souhaite la bienvenue à tous les membres et présente les nouveaux membres, Mesdames Mélanie Asselin, Brigitte Caron, Renée Fortin et Nathalie Huchette ainsi que monsieur David Soucy.

**D) Secrétariat**

Conformément à l'article 69 de la LIP, la direction d'établissement désigne madame Renée Fortin pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement.

**2. Questions du public**

Aucun public n'est présent à la rencontre.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Martin Trudel fait la lecture de l'ordre du jour.  
Il promet d'essayer de minuter les points à l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Valéry Boucher et appuyée par madame Annie Lajoie. À l'unanimité.

**Résolution CÉ 12/13 – 002**

**4. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2012**

Quelques coquilles sont soulevées dans le texte.

L'adoption du procès-verbal du 12 juin, incluant le bilan de l'année 2011-2012, est proposée par madame Annie Lajoie et appuyée par monsieur Alain Croteau. À l'unanimité.

**Résolution CÉ 12/13 – 003**

Une copie du bilan sera remise aux membres.

**5. Suivis au procès-verbal**

Photos scolaires : les photos sont belles. Peut-être qu'il faudrait attendre une semaine pleine avant de céduer la prise de photos pour l'organisation des bénévoles.

Campagne de financement : Les demandes ou suggestions seront remises aux membres de l'OPP.

**6. Correspondances**

FCPQ : rapport annuel et information sur le congrès. Une copie sera envoyée à madame Brigitte Caron, déléguée au Comité de Parents.

Producteur de lait : campagne de levée de fonds. Monsieur Trudel rappelle que le CÉ n'a jamais été en accord avec la vente de produits par les enfants.

## 7. Les Rapports et la Reddition de comptes :

### a) Rapport du président :

Monsieur Martin Trudel fait la lecture d'un échange de lettres entre la greffière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et la CSP concernant le transfert d'élèves et dont il était mis en copie conforme.

Suite à la discussion, monsieur Martin Trudel informe les membres qu'au point 8.a) une séance de travail à huis clos sera insérée dans le calendrier des réunions pour traiter du dossier du transfert d'élèves.

### b) Rapport de la directrice :

Madame Evelyne Gosselin fait mention des documents « Pouvoirs du conseil d'établissement » et « Foire aux questions » qu'elle a remis aux membres.

### c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP.

Ce point a été traité au point 7b).

## 8. Travaux du conseil :

### a) Calendrier de l'année

Madame Gosselin présente le calendrier de l'année.

Madame Renée Fortin propose, appuyée par madame Annie Lajoie, que le calendrier de l'année soit adopté avec l'ajout d'une séance de travail à huis clos le 22 octobre 2012 à 19 h 00 avec le seul point « transfert d'élève » à l'ordre du jour. À l'unanimité.

*Résolution CÉ 12/13 – 004*

### b) Régie interne du conseil :

Madame Gosselin présente la régie interne du conseil.

Madame Marie-Pierre St-Germain propose, appuyée par madame Renée Fortin, que la régie interne du conseil soit adoptée. À l'unanimité.

*Résolution CÉ 12/13-005*

### c) Inscriptions pour l'année en cours

Madame Evelyne Gosselin présente les statistiques d'élèves par groupe-repère et informe combien d'élèves ont finalement été transférés en incluant les volontaires.

Précolaire	39 élèves transférés en mai	28 élèves transférés réellement	20 élèves volontaires
1 <sup>re</sup> année	49 élèves transférés en mai	41 élèves transférés réellement	21 élèves volontaires
2 <sup>e</sup> année	11 élèves transférés en mai	7 élèves transférés réellement	4 élèves volontaires

**d) Activités éducatives complémentaires**

Madame Évelyne Gosselin présente les principes d'encadrement des frais chargés aux parents, adoptés le 22 mai 2012, ainsi que le tableau des activités éducatives complémentaires pour l'année 2012-2013.

Monsieur Martin Trudel propose, appuyé par madame Annie Lajoie, que les activités éducatives complémentaires soient approuvées, sous réserve que les sondages des classes 003, 401 et les classes de 6e rencontrent les critères. À l'unanimité.

**Résolution CÉ 12/13– 006**

**Activités hors-classe**

**PRÉAMBULE** Tout au long de l'année scolaire, il arrive que des enseignants désirent ajouter avec leurs activités classe des activités hors de la classe et sans frais.

**CONSIDÉRANT** que tous les déplacements à l'extérieur de l'école doivent passer par le conseil d'établissement pour approbation;

**CONSIDÉRANT** que les enseignants doivent informer la direction de leurs déplacements à l'extérieur de l'école;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Martin Trudel, appuyé par madame Annie Lajoie, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** en bloc les activités hors-classe n'ayant aucun frais et où l'on peut se rendre en marchant telles que : - Le musée d'arts, la bibliothèque municipale, la piscine municipale, l'école secondaire Ozias-Leduc, les parcs et le quartier, etc.

**Résolution CÉ 12/13– 007**

**e) Projet aide aux devoirs**

Madame Évelyne Gosselin informe que le budget pour l'année 2012-2013 pour l'aide au devoir est de 16 391\$. Les enseignants de l'école et la firme Aide aux devoirs Montérégie a été reconduite de nouveau cette année.

Madame Isabelle Claveau propose, appuyée par madame Renée Fortin, que le projet d'aide aux devoirs avec la firme Aide aux devoirs Montérégie et les enseignants soit approuvé. À l'unanimité.

**Résolution CÉ 12/13– 008**

**f) Projet école en forme et en santé et parascolaire**

Madame Évelyne Gosselin explique que le projet d'école en forme et en santé s'adresse aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Le budget pour ce projet est de 2 576\$.

Monsieur David Soucy propose, appuyé par madame Valéry Boucher, que le projet école en forme et en santé soit approuvé. À l'unanimité.

**Résolution CÉ 12/13- 009**

**g) Dénonciation d'intérêts**

La formule de dénonciation d'intérêts est expliquée par madame Évelyne Gosselin. Elle doit être remplie au besoin.

**h) Régie de l'OPP**

Pour répondre à un besoin de l'OPP de l'an passé, madame Évelyne Gosselin explique la régie de l'OPP adapté du fascicule no1 : « Allez OPP les parents! » de la FCPQ.

Madame Brigitte Caron propose, appuyée par madame Valéry Boucher, d'adopter la régie de l'OPP. À l'unanimité.

**Résolution CÉ 12/13- 010**

**i) Service de garde**

Madame Annie Lajoie informe les membres qu'il y a une réduction des coûts chargés aux parents d'élèves dîneurs lorsqu'il y a plus d'un enfant et ce même pour les élèves dîneurs bonifiés intégrés au SDG du préscolaire.

Elle mentionne également qu'une activité, approuvée l'an passé, a été annulée par l'organisme. Elle est donc en recherche d'une nouvelle activité de remplacement. Elle respectera les coûts approuvés en juin dernier.

**9. Affaires nouvelles**

**a) Liste des membres du CÉ**

Les membres doivent faire la vérification de la liste et effectuer les modifications si nécessaire.

**b) Date de remise des communications aux parents**

1<sup>ère</sup> communication doit être remise le jeudi 11 ou vendredi 12 octobre 2012

2<sup>ème</sup> communication (bulletin) doit être remise au plus tard le 16 novembre 2012

3<sup>ème</sup> communication (bulletin) doit être remise au plus tard le 15 mars 2013

4<sup>ème</sup> communication (bulletin) doit être remise le 21 juin 2013



**c) Nos demandes à l'OPP**

- Fête de fin d'année
- Cour d'école (traçage de lignes, etc.)
- Espaces verts (table à pique-nique, arbres, etc.)
- Club d'Athlétisme
- Le Goût-Heure

**d) Plan de lutte à la violence et à l'intimidation**

Un plan de lutte contre l'intimidation devra automatiquement prendre place cet automne dans toutes les écoles, selon la loi. Tous les intervenants seront obligés de rapporter les cas vécus dans notre école. La direction d'école devra rapporter au directeur général ces cas. Les parents devront également s'engager par écrit à suivre nos recommandations. Le CÉ devra adopter ce plan de lutte à la violence et à l'intimidation avant le 31 décembre 2012.

**10. Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire.**

Il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement.

***Mot des enseignants***

Mention est faite des activités de la rentrée : jeux gonflables, le serment d'Harmonisons nos couleurs qui a été fait dans le gymnase par les élèves du primaire. Madame Évelyne Gosselin transcrira dans le prochain « Info-Fil » le serment que ces élèves ont fait.

Au préscolaire, ils ont fait venir un spectacle de marionnettes « La princesse à bretelles » sur le thème des chevaliers et des princesses.

***Mot du Service de garde***

Aucun ajout n'est fait de la part de madame Annie Lajoie.

**11. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets ayant été épuisés, monsieur Martin Trudel propose d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 32. À l'unanimité.

Martin Trudel  
Président

Évelyne Gosselin  
Directrice

Renée Fortin  
Secrétaire